

RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION DE FINDEV CANADA

Africa Finance Corporation

Le présent document donne un aperçu de la transaction de FinDev Canada, y compris un résumé des impacts prévus sur le développement, de l'évaluation environnementale et sociale effectuée, des risques recensés et des mesures d'atténuation connexes à mettre en œuvre.



Description de la transaction

Africa Finance Corporation (AFC) a été fondée en 2007 pour catalyser des investissements pragmatiques dans les infrastructures et les industries africaines. Son approche consiste à réunir des expertises sectorielles spécialisées en services-conseils financiers et techniques, en capital-risque ainsi qu'en structuration et développement de projets, pour répondre aux besoins de développement d'infrastructures de l'Afrique et favoriser une croissance économique durable. En dix-huit ans, AFC a acquis une réputation de partenaire de choix en Afrique pour l'investissement et la réalisation d'infrastructures cruciales de haute qualité qui desservent les secteurs infrastructurels de base. AFC compte 48 pays membres et a investi plus de 15 G\$ US depuis sa fondation.

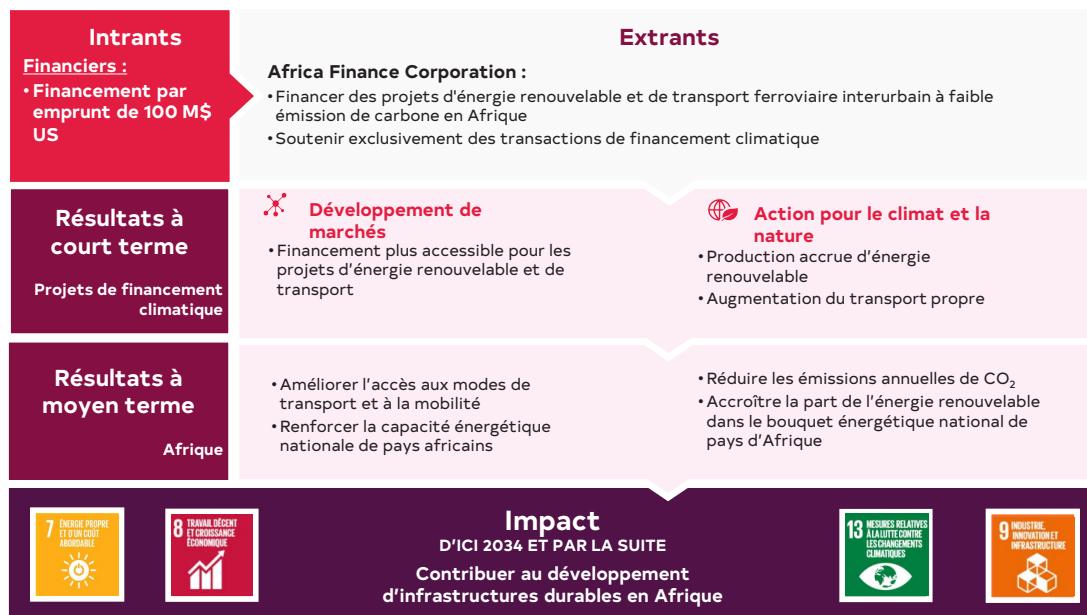
Détails de la transaction

CONTREPARTIE	Africa Finance Corporation (AFC)
PAYS DE CONSTITUTION	Nigeria
RÉGION VISÉE PAR LES ACTIVITÉS	Afrique subsaharienne
DURÉE DU FINANCEMENT	10 ans
SECTEUR	Intermédiaires financiers
CATÉGORIE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	FI-1
PRODUIT DE FINANCEMENT	Financement par emprunt
MONTANT DE LA PARTICIPATION DE FINDEV CANADA	100 M\$ US
DATE DE DIVULGATION DE LA TRANSACTION	16 janvier 2026
DATE DE SIGNATURE DE LA TRANSACTION	29 septembre 2025
DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION	2 février 2026

Résumé des impacts prévus sur le développement

Selon la proposition de valeur sur le plan de l'impact sur le développement, la transaction vise à réduire le déficit de financement des infrastructures sur le continent en s'associant à un acteur africain majeur spécialisé en financement d'infrastructures. Le produit du financement de FinDev Canada sera déployé dans deux catégories d'investissements admissibles au financement climatique en Afrique : i) les projets d'énergie renouvelable et ii) le transport ferroviaire interurbain à faible émission de carbone.

La théorie du changement en matière d'impact présentée ci-dessous résume comment AFC contribuera aux objectifs de développement à long terme de FinDev Canada et aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.



DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉS

Rendre le financement de projets d'énergie renouvelable et de transport plus accessible: Comme la population d'Afrique augmente de 3,5 % chaque année et devrait doubler d'ici 2050, les services d'infrastructures à mettre en place pour assurer le développement économique sont considérables¹. On estime que l'écart de financement annuel des infrastructures africaines se situe entre 68 et 108 G\$, et qu'il faut plus que doubler les investissements annuels existants pour qu'ils atteignent de 130 à 170 G\$. La transaction facilitera le déploiement de solutions de financement par emprunt adaptées aux besoins de projets et d'entreprises qui développent et fournissent des infrastructures essentielles d'énergie et de transport.

¹Haas, A., Cartwright, A., Garang, A. et Songwe, V. 2023. *From Millions to Billions: Financing the Development of African Cities*.

²AfDB. 2023. *Public-Private Partnerships Needed to Bridge Africa's Infrastructure Development Gap*.



- **Soutenir les projets d'atténuation des effets du changement climatique:** L'insuffisance du financement climatique menace directement la capacité de l'Afrique à s'adapter au changement climatique, à en limiter les effets et à renforcer sa résilience. On estime que 2500 G\$ de financement climatique seront nécessaires entre 2020 et 2030 pour que les pays africains puissent respecter leurs contributions déterminées au niveau national (CDN)³. On s'attend à ce que cette transaction appuie des initiatives de financement climatique en investissant dans des projets d'énergie renouvelable et de transport ferroviaire interurbain à faible émission de carbone, évitant ainsi des émissions de gaz à effet de serre et appuyant la transition vers une économie sobre en carbone.

Résumé de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

L'évaluation a été réalisée conformément à la Politique sur les risques environnementaux et sociaux de FinDev Canada. Il s'agit d'une transaction de catégorie FI-1 compte tenu des caractéristiques du portefeuille d'AFC qui bénéficiera du financement de FinDev Canada. Les normes de performance de la Société financière internationale (IFC) suivantes ont été utilisées dans le cadre de l'évaluation de FinDev Canada, en plus des exigences des pays hôtes:

- Norme de performance 1 de l'IFC: Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux.
- Norme de performance 2 de l'IFC: Main-d'œuvre et conditions de travail.

AFC a mis en place un cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux conforme aux exigences de la Norme de performance 1 de l'IFC. Le cadre est intégré à un système de gestion environnementale et sociale et comprend des engagements visant à déceler, éviter et gérer les risques ou les impacts liés à l'octroi de prêts. AFC a élaboré et mis en œuvre un cadre général de gestion des ressources humaines qui est conforme aux exigences de la Norme de performance 2 de l'IFC. Un plan d'action environnemental et social a été déployé pour renforcer le cadre des politiques d'AFC en matière de main-d'œuvre et de conditions de travail, conformément aux objectifs de la Norme de performance 2 de l'IFC. Les mesures d'atténuation proposées devraient faciliter la détection et la gestion des risques environnementaux et sociaux et ceux liés aux droits de la personne associés aux prêts consentis par AFC, d'une manière conforme à la Politique sur les risques environnementaux et sociaux de FinDev Canada.

³Climate Policy Initiative, décembre 2022, [Climate Finance Needs of African Countries](#).